

Motion 1766

pour une meilleure transparence des caisses maladie

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que les assurés genevois souffrent des primes les plus élevées de Suisse;
- que la transparence n'est pas complète concernant les comptes des caisses maladie œuvrant dans le cadre de la LAMAL;
- que les primes augmentent à Genève plus que les coûts de la santé;
- les différents efforts du Conseil d'Etat du canton de Genève afin d'obtenir une meilleure transparence des comptes des caisses maladie ainsi qu'une diminution des coûts de la santé;
- la motion 1656 déposée par le Mouvement Citoyen Genevois,

invite le Conseil d'Etat

à continuer et à entreprendre régulièrement toutes les démarches nécessaires afin d'obtenir une complète transparence des comptes des caisses maladie.